MAIRIE DE MAZERES
Rue de l'Hôtel de Ville
09270 MAZERES
☎ 05.61.69.42.04
Fax : 05.61.69.37.97
mairie.mazeres@wanadoo.fr

ARRÊTE N° 23/046 REGLEMENTANT PROVISOIREMENT LE STATIONNEMENT
Place Promenade *(VIC P6)*

****

Le Maire de **MAZERES**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;

VU le Code pénal et notamment son article R.610-5 ;

VU la demande formulée par le **Restaurant Chez Pap's,** sis 50, Boulevard des Comtes de Foix, 09270 **MAZERES,** en date du 11 avril 2023 ;

CONSIDERANT que pour permettre l'**INSTALLATION D'UNE TERRASSE POUR LE RESTAURANT PAP'S PIZZA,** Place Promenade *(VIC P6)*, à 09270 **MAZERES,** à partir du jeudi 27 avril 2023 ;

ARRETE

Article 1 : Le stationnement des véhicules sera provisoirement interdit au droit de **« PAP'S PIZZA »,** Place Promenade *(VIC P6)*, sur une longueur de 9m, ***du jeudi 27 avril 2023 au dimanche 29 octobre 2023***, conformément au plan joint en annexe ***;***

Article 2 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article ci-dessus ;

La gendarmerie, le policier municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à **Mazères**, le 17 avril 2023.
Le **Maire**
Louis MARETTE

MAIRIE DE
MAZERES
Rue de l'Hôtel de Ville
09270 MAZERES
☎ 05.61.69.42.04

mairie.mazeres@wanadoo.fr

Annexe ARRÊTÉ N°23/046